UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

1 Directeu

1 Chef de service

2 Psychologues

1 Assistant de service socia

1 Educateur spécialisé

1 Médecir

Zone d'intervention : PARIS



Parent ou professionnel, vous avez ne serait-ce qu'un doute face à des signes d'autisme ?

Vous souhaitez de l'aide pour mettre en place un accompagnement adapté ?

Vous pouvez contacter l'unité mobile :

Infos pratiques —

UNITE MOBILE du SESSAD Saint-Michel

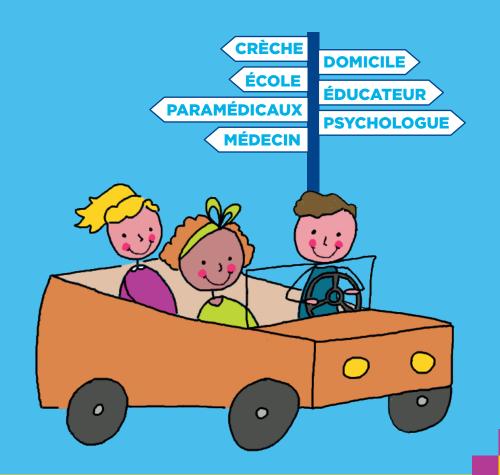
18 allée Joseph Récamier (accès via 31 rue Olivier de Serres) 75015 Paris

> Téléphone : 01 45 31 39 87 Mail : stmichel.um@vivre-devenir.fr





FAVORISER
UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE ET COORDONNÉ
AUPRÈS DES PROFESSIONNELS
ET DES FAMILLES
POUR DES ENFANTS AVEC AUTISME
ENTRE 0 ET 6 ANS



Plaquette-\$ESSAD 2018.indd 1-2 22/03/48_01

L'UNITÉ MOBILE

est un dispositif volant de professionnels, rattaché au SESSAD Saint-Michel (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile). Il a pour but d'accompagner le plus précocement possible l'entourage de l'enfant porteur d'un trouble du spectre de l'autisme, dès les **premiers signes***:

- A 12 mois : absence de babillage, de pointage ou d'autres gestes sociaux
- Autour de 18 mois : retrait social, manque d'attention aux autres, de réciprocité (regard, sourires), de réactivité (répondre à son prénom)
- A partir de 18 mois : difficultés avec les jeux socio-imitatifs et symboliques, préférence pour l'exploration sensorielle et « inhabituelle » des objets (jeux répétitifs, recherche ou évitement de sensations)
- A 18 mois : absence de mots
- A 24 mois : absence d'association de mots (non écholaliques)
- Perte de langage ou de compétences sociales quel que soit l'âge

POURQUOI UNE INTERVENTION PRÉCOCE ?

Un enfant sur 100 naît autiste. Il faut intervenir dès le premier repérage des troubles pour permettre une rééducation efficace, soit idéalement avant 3 ans, moment où la plasticité cérébrale est optimale.

ELLE S'ADRESSE...

A toute personne concernée par l'accompagnement d'un enfant si elle soupçonne la présence de signes d'autisme ou si l'enfant a déjà un diagnostic : la famille, les professionnels, les structures de la petite enfance, les écoles etc.



^{*} Adapté de BAIRD et AL. 2003 et RBPP HAS février, 2018

MISSIONS DE L'UNITÉ MOBILE

- Informer, transmettre et communiquer des connaissances sur l'autisme
- Garantir une continuité dans l'accompagnement et le soutien des familles, du repérage des troubles à la mise en place d'un parcours coordonné et adapté







L'ENTOURAGE



LES DIFFÉRENTS MODES D'INTERVENTION

- > Evaluation des besoins
- > Formation parentale individuelle ou collective
- Organisation de réunions de concertation avec les différents acteurs accompagnant l'enfant
- Appui technique auprès des familles et des professionnels
- > Entretiens réguliers avec la famille
- Aide dans les démarches administratives

Plaquette SESSAD 2018.indd 3-4 22/03/18 08:09